

Reporting relatif aux principales
incidences négatives des
**décisions d'investissement sur
les facteurs de durabilité**

CORUM
XL

au titre de
l'année 2025



Reporting relatif aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité pour le portefeuille XL (969500L43YRCEHKQRC20)

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité	Elément de mesure	Incidence [année 2025]	Incidence [année 2024]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles	Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles (exprimée en %)	0%	0%	Taux de couverture des données (en AuM) : 100%	Mesures prises et prévues : Corum Asset Management continuera à ne pas investir à travers sa SCPI CORUM XL dans des actifs utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles
Efficacité énergétique	Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique (exprimée en %)	46%	45%	Cet indicateur est suivi sur tous les actifs immobiliers de la SCPI CORUM XL. Taux de couverture des données (en AuM): 97%	Mesures prises : L'inefficacité énergétique se mesure à l'aide du DPE. La SFDR définit les actifs inefficaces sur le plan énergétique comme ceux ayant un DPE de classe C ou inférieure. Les actifs efficaces sont donc ceux qui ont un DPE de classe A ou B. Cet indicateur est toutefois à considérer avec attention à échelle de la SCPI CORUM XL car les méthodes de calcul et les seuils d'attribution des étiquettes diffèrent d'un pays à l'autre. Mesures prévues : Sensible à la non harmonisation des DPE à l'échelle européenne, Corum AM réalise l'exercice d'harmoniser les étiquettes DPE de tous ses actifs en tâchant de leur apposer un étiquetage interne en comparant les méthodes d'évaluation pratiquées dans chaque pays. Cette démarche a pour vocation de permettre de comparer les performances énergétiques de nos actifs à partir d'une même base. Ce travail d'harmonisation permet également de pouvoir mieux interpréter les étiquettes DPE en phase d'investissement, car le PAI d'efficacité énergétique est intégré et analysé dès l'acquisition des actifs.

						Cibles définies Les résultats de cette initiative permettront de cartographier le portefeuille de Corum AM en termes d'efficacité énergétique d'établir des cibles pertinentes à échelle du portefeuille de la SCPI CORUM XL.
Consommation d'énergie	Intensité de consommation d'énergie	Consommation d'énergie des actifs immobiliers détenus, en GWh par mètre carré	0,000183 (183,79 kWh.m²)	0,000173 (173,11 kWh.m²)	Cet indicateur correspond aux Consommations d'énergie tout fluide, tout usage, parties communes et parties privatives, hors énergies renouvelables produites et autoconsommées sur site. Taux de couverture des données (en AuM) : 78%	Mesures prises : Corum AM a veillé à accroître le taux de couverture sur la SCPI CORUM XL (53% en 2024) en améliorant les solutions de collecte automatique et en sensibilisant ses locataires au partage de données nécessaires au calcul de cet indicateur. Mesures prévues : Corum AM est toutefois conscient que la qualité de l'information transmise par les locataires n'est pas forcément fiable, c'est pourquoi Corum AM cherchera à améliorer la couverture de ses actifs en étudiant la mise en place systématique sur ses actifs de solutions de relève automatique de la donnée à la source (compteurs généraux), ce qui permettra également de fiabiliser les données utilisées dans le calcul.